
Patrimonialisations en Afrique

Lieux d'exception, normes et marginalités

Heritage-making in Africa: exceptional places, norms and marginalities

Bernard Calas, Olivier Marcel et Claire Delfosse



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/gc/358>

DOI : 10.4000/gc.358

ISSN : 2267-6759

Éditeur

L'Harmattan

Édition imprimée

Date de publication : 30 décembre 2011

Pagination : 5-10

ISBN : 978-2-296-96744-1

ISSN : 1165-0354

Référence électronique

Bernard Calas, Olivier Marcel et Claire Delfosse, « Patrimonialisations en Afrique », *Géographie et cultures* [En ligne], 79 | 2011, mis en ligne le 30 janvier 2013, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/gc/358> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/gc.358>

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

Patrimonialisations en Afrique

Lieux d'exception, normes et marginalités

Heritage-making in Africa: exceptional places, norms and marginalities

Bernard Calas, Olivier Marcel et Claire Delfosse

- 1 Les articles de cette livraison¹ consacrée à la fabrique du patrimoine en Afrique noire insistent sur l'idée que l'étude géographique des lieux patrimoniaux africains n'a pas encore été menée de façon aussi systématique et exhaustive que pour d'autres espaces, européens notamment. Or, le continent africain est doté d'un patrimoine immobilier, mobilier, immatériel, naturel et paysager considérable. Si la question du développement est à juste titre abordée sous l'angle de la croissance économique, il est nécessaire de prendre en compte les dimensions culturelles et mémorielles pour en garantir la durabilité, la compatibilité avec les systèmes de valeurs en cours et l'inscrire dans l'habiter. Depuis le début des années 1970 et la *Convention du patrimoine mondial*, les liens entre patrimoine et développement ne sont plus ignorés. La culture, plus particulièrement son versant patrimonial s'affirme donc comme vecteur de développement ; cela à deux niveaux au moins : celui des opportunités touristiques et économiques que la reconnaissance-valorisation du patrimoine ouvre et, sans doute plus important encore quoique plus difficile à mesurer, celui de la promotion de l'estime de soi grâce à la reconnaissance identitaire qu'elle induit. Aussi est-il important de lier les deux questions du développement et du patrimoine. Espace en développement d'abord et avant tout, le continent est également un espace en cours d'inventaire et de conservation du patrimoine.
- 2 Comment ce patrimoine est-il construit, avec quels objectifs, par quels acteurs, pour quels publics, comment est-il reçu et comment s'accorde-t-il ou non avec le développement ? Autant de questions qui traversent avec des intensités et des priorités variables chacune des contributions de cette livraison montée par Bernard Calas et Olivier Marcel. Au-delà de la diversité des milieux (de la brousse à la ville) et des terrains (du Kenya au Mali) et malgré des lacunes spatiales, certains thèmes transversaux se dégagent.

- 3 Les éléments patrimoniaux sont porteurs de charge identitaire, de valeurs et d'utilité économique et touristique. Leur reconnaissance et leur valorisation ainsi que les modalités et les bénéficiaires même de leur valorisation constituent un acte politique dont il convient de cerner caractères et attendus. Au carrefour des enjeux identitaires, des expertises historiques et des stratégies institutionnelles, le processus de sélection fait du chercheur un acteur nécessairement engagé parce que instrumentalisé dans le jeu des rapports de pouvoir. La mise en lumière, d'abord, de l'attendu ethnocentrique de la patrimonialisation qui consiste à sélectionner à l'intérieur d'un système culturel total et localisé d'artefacts et d'espaces supposés l'exprimer et le condenser totalement ; ensuite, de la finalité politique et territoriale de cette sélection, reviennent de manière récurrente dans les exemples développés par les chercheurs. Halbwachs puis plus tard Nora avaient insisté sur l'universalité des *lieux de mémoire* – condensés matériels et symboliques – dans la structuration de la conscience de soi, et ce à toutes les échelles de la société. À travers l'exemple français, Nora avait aussi montré combien la sécularisation et la dé-ritualisation du monde contemporain ont poussé au glissement du « milieu de mémoire » aux « lieux de mémoire », glissement en cours d'achèvement en Afrique semble-t-il.
- 4 Ce glissement s'appuie nécessairement sur la sélection de (hauts) lieux. Pauline Bosredon en démonte très clairement les étapes : délimitation, définition, réglementation, désignation (comme culturel ou traditionnel) et comment de la création de cette norme découle un diagnostic puis un plan d'action distinguant ce qui doit être conservé (et accessoirement embelli comme le montre Marie Bridonneau à propos de Lalibela), réhabilité, mis en valeur de ce qui doit/peut être détruit. Par les limites qu'elle trace, cette patrimonialisation s'accompagne nécessairement d'exclusions, de marginalisations et stigmatisations. Le thème de la marge indissolublement associé à celui de la norme revient à plusieurs reprises, tant sous la plume de Pauline Guinard, de Marie Bridonneau et de Pauline Bosredon que d'Olivier Marcel et de Bertrand Royer. Autant que d'autres lieux, les lieux patrimoniaux constituent les produits sociaux et surtout politiques, des rapports de domination. C'est pourquoi l'ensemble des articles proposés analysent en fait des conflits politiques liés à l'identification et à la délimitation d'espaces patrimoniaux.
- 5 Sans prétendre bouleverser la bibliographie, les auteurs opposent deux forces patrimonialisantes : l'une, officielle, procède de l'État et de ses élites quand l'autre, alternative, procède des groupes de la société civile.
- 6 La première analysée par Gottmann fait de l'État l'acteur central du processus patrimonial. En Afrique comme ailleurs, les États – en l'occurrence coloniaux comme post-coloniaux – ont été et sont encore de formidables producteurs d'iconographies, porteuses de légitimité et de territorialités dans le but de contrer la mobilité voire l'instabilité chroniques des individus et des groupes sociaux qu'ils avaient à encadrer. Cette centralité étatique et la logique de légitimation et de territorialisation qui l'anime se retrouvent dans la plupart des contributions. Elles prolongent ainsi le travail pionnier d'Anne Gaugue consacré à la *Géopolitique des musées en Afrique noire*. Olivier Marcel, retraçant l'histoire du Musée National de Nairobi et ses mutations, insiste sur la continuité du projet géopolitique. Lieu de science et de récréation, le musée national est aussi le lieu d'écriture du roman colonial puis national, « visant à établir une identité nationale et faire du cadre national un espace culturellement légitime ». De même, à Bamako et Ouagadougou, par-delà la discontinuité politique entre l'époque

coloniale et l'époque postcoloniale, Julien Bondaz rencontre la continuité du projet de protection des parcs urbains. Mais le patrimoine ne sert pas uniquement le pouvoir d'État. Au Mali, le patrimoine et la création monumentale accompagnent et légitiment la territorialisation des nouvelles autorités locales ; quant à Johannesburg, l'entretien du patrimoine fut-il celui du régime honni de l'apartheid et l'identification des détournements corrects et incorrects permettent à l'autorité métropolitaine d'affirmer son pouvoir.

- 7 Cependant, à Nairobi, la tentative avortée de patrimonialisation nubienne observée par Olivier Marcel montre combien l'État et les autorités locales ne sont plus les seuls acteurs patrimoniaux. « Chez les Nubiens, le désir de patrimoine naît d'un désir de territoire, revendication [...] fondatrice de l'identité nubienne. L'histoire de cette communauté révèle une série de stratégies (culturelles) tournées vers la légitimation d'un territoire en constante renégociation ». Aussi, la culture à travers le processus de patrimonialisation/sanctuarisation peut-elle constituer un des vecteurs stratégiques de ce désir territorial. Peu ou prou, les exemples présentés ici enregistrent cette opposition géopolitique entre patrimoine du haut et patrimoine du bas. Ainsi à propos des Lobi, Bertrand Royer expose-t-il clairement cet affrontement patrimonial puisque le musée ethnographique et le site des ruines de Loropéni sont soumis à deux logiques : l'une vernaculaire et ethnographique, l'autre monumentale. Il insiste sur le rôle des acteurs, coloniaux comme postcoloniaux dans la genèse de la différenciation patrimoniale entre fiction ethnographique et exhumation monumentale, l'une et l'autre orientée au-delà de leurs différences vers « la création d'un héritage culturel muséifié [...] volontairement consensuel et empreint d'atemporalité ». Les objets sont (ex)posés comme archives scientifiques de la culture.
- 8 Néanmoins, la mondialisation complexifie ce face à face entre puissances patrimonialisantes. Les études ici rassemblées témoignent « d'une diversité qui ne se réduit pas à une simple dialectique opposant les dominés aux dominants, pour de multiples raisons. D'une part tous les dominés ne sont pas soumis au même statut et, d'autre part, il arrive que les hiérarchies évoluent. Enfin, un processus quasi global anime aujourd'hui, dans maints pays, les minorités qui revendiquent leur part du passé national et une reconnaissance nouvelle »². C'est la subtilité de ces arrangements patrimoniaux – entre imposition, soumission, détournement et instrumentalisation – que met en lumière Anaïs Leblon à propos des fêtes de la transhumance dans le Delta du Niger malien. Son expression « d'arène patrimoniale » apparaît tout à fait intéressante pour exprimer le système d'acteurs consubstantiellement lié à l'espace à protéger. Aussi la trinité des acteurs : communautés locales, appareil d'Etat et bailleurs-experts internationaux se retrouve-t-elle partout, qui fait du patrimoine le produit condensé des relations politiques contemporaines. Le poids des évolutions politiques conduit ainsi à exhumer de l'oubli et de l'obscurité puis à valoriser des bribes enterrées. Aussi, l'analyse de la patrimonialisation est-elle terriblement contrainte par la périodisation politique et l'habituelle scansion des régimes politiques : précolonial, colonial, post-colonial et développemental s'y retrouve assez fidèlement.
- 9 Cependant, l'inscription sur la liste Unesco qui sanctionne la réussite d'une trajectoire patrimoniale et une exceptionnalité reconnue et à laquelle font référence aussi bien Anaïs Leblon au Mali, que Bertrand Royer au Burkina, que Pauline Bosredon ou Marie Bridonneau pour Harar et Lalibela en Éthiopie, souligne combien les bailleurs internationaux considèrent les représentants de l'État comme seuls interlocuteurs

valables et légitimes. Incidemment l'image d'une mondialisation qui court-circuiterait les États s'en trouve altérée. Ceux-ci font mieux que de résister, ils s'affirment comme capables de capter la rente d'extraversion, sous quelque forme qu'elle se présente. L'inscription au patrimoine mondial permet à l'État de reprendre la main. « À l'échelle de Lalibela, l'État a la maîtrise des recompositions spatiales ». En effet, la construction de l'exceptionnalité monumentale appuie la construction de l'identité nationale contre, malgré ou au-delà des particularismes locaux. L'inscription au patrimoine mondial est également révélatrice de l'ingérence patrimoniale à laquelle sont actuellement soumis les États africains, puisque les experts et « les chercheurs viennent des quatre coins du monde » (Marie Bridonneau). Cependant, au-delà de cette seule ingérence technocratique et scientifique, le patrimoine est de plus en plus co-construit. Un corps intermédiaire de courtiers du développement culturel, à cheval sur les limites, « un pied dedans et un pied dehors », c'est-à-dire sur le continent dans les salons VIP des aéroports et des salles de conférence s'impose comme interlocuteur incontournable dans le processus de patrimonialisation et de construction d'une vitrine capable d'attirer visiteurs et investisseurs touristiques.

- 10 Quels sont les contours de la domination postcoloniale ? Le processus d'inscription sur la liste Unesco permet d'en tracer les principaux traits. « L'efficacité de la logique Unesco c'est qu'elle englobe, qu'elle absorbe, qu'elle intègre sans les annuler les contradictions, les invraisemblances, les conflits et idéologies ayant cours dans le voisinage du patrimoine [... mais] « Dans tous les cas, la compétition est réglée, structurale et ne menace ni le cadre classificatoire ni le pouvoir qui l'institue » (Palumbo 2010, p. 160) ». On ne saurait mieux dire le post-modernisme et son caractère lénifiant. Comment mieux exprimer le voile pudique jeté sur les contradictions voire les conflits internes quand la culture s'impose comme un des vecteurs majeurs du marketing territorial contemporain. C'est pourquoi, en bonne logique scientifique, toutes les analyses décortiquent cette construction/contestation du patrimoine et tentent de cerner les contours de la réception populaire et l'appropriation ou le rejet de la patrimonialisation. Le sens des mêmes lieux patrimoniaux n'est pas le même selon les groupes sociaux voire pour un même groupe selon les temporalités. Pendant qu'à Nairobi, « les Nubiens posent un regard ambigu sur le Nairobi National Museum » et montrent comment un projet muséographique a pu être envisagé comme un instrument d'une stratégie de sanctuarisation foncière, à Ouagadougou et Bamako « les autorités en charge des parcs urbains [...] doivent composer avec des usages variés ». « L'enjeu [dit-il] est de montrer comment la question de la protection de l'environnement et celles des héritages [...] apparaissent centrales dans l'analyse des patrimonialisations africaines, entre politique de la nature et enjeu de mémoire ». Observant les déguisements successifs de son grand homme boer statufié, Pauline Guinard insiste sur le fait que la patrimonialisation réclame appropriation populaire autant que classement institutionnel. La répétition des détournements et des utilisations festives est-elle l'indice de cette nécessaire appropriation ? « Il conviendrait de savoir si la somme [des] détournements ponctuels est suffisante à la mise en œuvre d'une véritable patrimonialisation [...] contestant le récit... hégémonique... ». Par qui sont les détournements effectués ? Quels publics visent-ils ? Par qui sont-ils reçus ? La question de la réception est bien entendu fondamentale puisque c'est elle qui permet de comprendre comment la patrimonialisation par le bas peut s'articuler avec une patrimonialisation par le haut. Comment la patrimonialisation institutionnalisante

peut-elle servir à construire les *territoires du quotidien* quand « une désappropriation des sujets accompagne la réhabilitation des objets » ?

- 11 Au terme de cette visite, c'est donc l'image d'un continent sans histoire – dans toute la polysémie du terme histoire puisque précisément cette histoire fait problème quand on étudie la patrimonialisation – qui s'estompe et avec elle une soi-disant singularité/essence africaine. L'Afrique, continent comme les autres, autant et au même titre singulier et exceptionnel que les autres, parce que les acteurs le veulent, prise dans la banalité de la sur-patrimonialisation postmoderne, symptôme ambiguë d'une émergence métropolitaine et du marketing territorial autant que de la possibilité d'une prise de parole universelle, dont on peut se demander si elle est cacophonie destinée à masquer les enjeux de domination ou réelle participation. En tout cas, ce voyage africain est une intéressante « invitation à une géographie des pouvoirs culturels ».

NOTES

1. Ce numéro trouve son origine dans un séminaire doctoral organisé par et à l'Institut Français de Recherche en Afrique de Nairobi le 25 juin 2010. Ce séminaire a rassemblé une dizaine de jeunes chercheurs géographes et anthropologues dont le travail de recherche portait sur le patrimoine en Afrique. Il a eu lieu à l'occasion d'un atelier de travail du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes français portant sur la question des liens entre Patrimoine, Mémoire et Politique, atelier tenu à Mombasa les 25 et 27 juin 2010. A l'initiative de la diplomatie française, cet atelier avait pour objectif de proposer et d'identifier des voies innovantes de conservation patrimoniale adaptées aux contextes africains. Il réunit une quarantaine de participants : diplomates, experts, scientifiques, praticiens, courtiers du développement français et africains. Les doctorants ont été invités à cet atelier en tant qu'observateurs. Il s'agissait surtout pour eux de prendre la mesure de la mode contemporaine du patrimoine dans les politiques développementalistes et de cerner les contours du système d'acteurs impliqué dans la construction de ces politiques « patrimo-développementales ».

2. Jean-Luc Racine, « Construction nationale et enjeux mémoriels », *Transcontinentales*, 1^{er} trim. 2008, n° 6, p. 5

AUTEURS

BERNARD CALAS

Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 – Les Afriques dans le Monde IEP Bordeaux CNRS
UMR 5115

OLIVIER MARCEL

Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 – Les Afriques dans le Monde IEP Bordeaux CNRS
UMR 5115

CLAIRE DELFOSSE

Université Louis Lumière Lyon 2 – LER